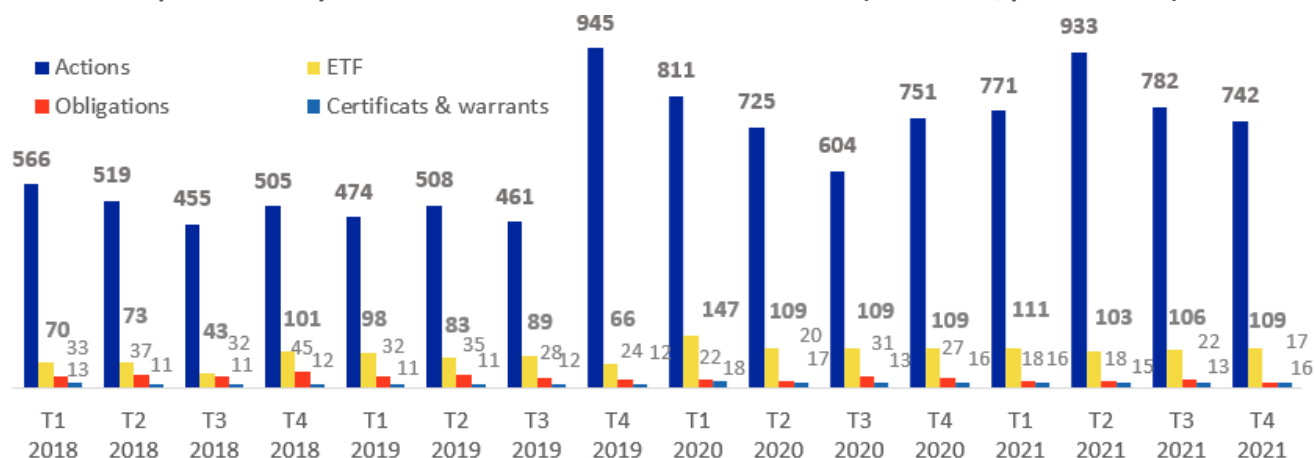


TABLEAU DE BORD DES INVESTISSEURS PARTICULIERS ACTIFS

N°5 - JANVIER 2022

Nombre de particuliers ayant réalisé au moins un achat ou une vente (en milliers, par trimestre)



Au 4^e trimestre 2021, environ 742 000 particuliers ont réalisé un achat ou une vente sur des actions. Ce chiffre confirme la forte activité des particuliers en 2021.

Source : déclarations des transactions, AMF

Nombre de particuliers ayant réalisé au moins une transaction (en milliers, par an et sur 4 ans)

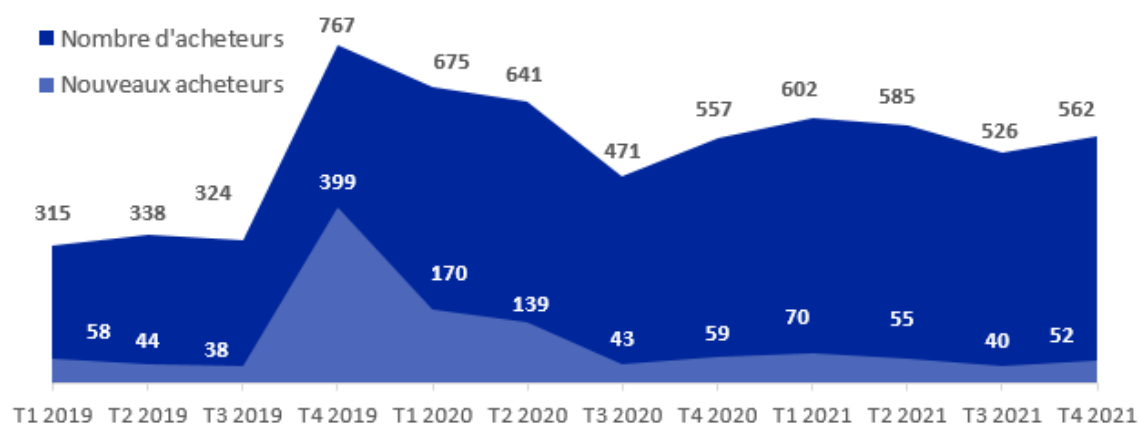
	2018	2019	2020	2021	2018 à 2021
Tous instruments financiers	1 235	1 552	1 498	1 714	3 297
dont actions	1 064	1 394	1 344	1 600	2 964
dont ETF	143	175	233	218	385
dont obligations	123	101	83	64	302
dont certificats & warrants	20	19	29	26	48

En 2021, 1,6 million de particuliers ont réalisé au moins un achat ou une vente d'actions. Au total, ils ont été près de 3 millions de début 2018 à fin 2021.

Le nombre d'investisseurs en ETF a été moins élevé en 2021 après une forte hausse en 2019 et 2020. Le nombre de particuliers réalisant des transactions en obligations est en baisse continue depuis quatre ans.

Source : déclarations des transactions, AMF

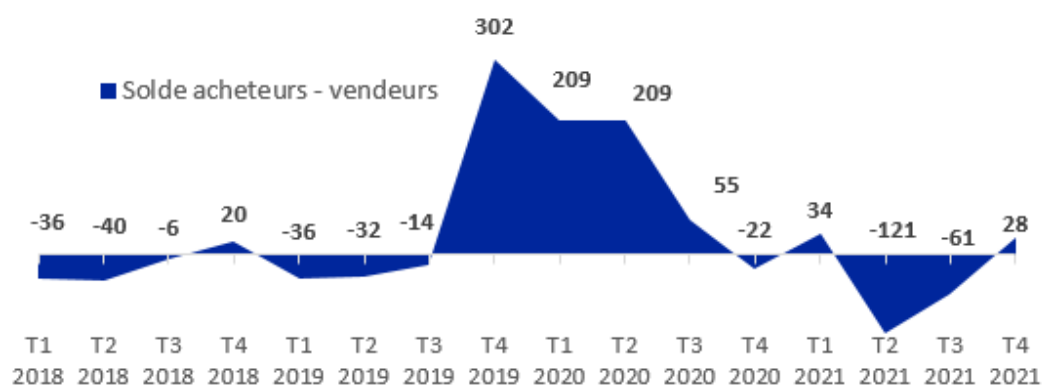
Nombre de particuliers ayant réalisé au moins un achat d'actions et nombre de « nouveaux » investisseurs (en milliers, par trimestre)



Au 4^e trimestre 2021, environ 562 000 particuliers ont acheté des actions, contre environ 557 000 au 4^e trimestre 2020. Parmi ces acheteurs, environ 52 000 personnes sont de nouveaux investisseurs.

Source : déclarations des transactions, AMF

Différence entre le nombre de particuliers acheteurs d'actions et le nombre de particuliers vendeurs d'actions (en milliers, par trimestre)



Au 4^e trimestre 2021, le nombre d'acheteurs d'actions a été supérieur au nombre de vendeurs d'actions (environ 534 000).

Source : déclarations des transactions, AMF

Les déclarations des transactions

Dans le cadre de la réglementation européenne sur les marchés d'instruments financiers (directive MIF2), les prestataires de services d'investissement (PSI) établis dans l'Union européenne déclarent aux régulateurs européens les transactions effectuées sur des instruments financiers admis aux négociations sur une plateforme européenne (actions, obligations, ETF, certificats, warrants, options, produits de bourse...), à l'exception des transactions portant sur des parts de placements collectifs (FCP, SICAV, SCPI...).

Les statistiques présentées dans ce Tableau de bord concernent les clients particuliers servis par un PSI établi en France (à l'exception de ses succursales à l'étranger) ou la succursale en France d'un PSI de l'Union européenne et réalisant des transactions sur des instruments financiers cotés dans l'Union européenne.

◇ Investisseur « actif »

Investisseur ayant réalisé au moins une transaction à l'achat ou à la vente, sur la période considérée, sur un instrument financier admis aux négociations sur une plateforme européenne.

◇ Nombre de particuliers en France ayant réalisé au moins un achat ou une vente

Nombre de particuliers différents ayant réalisé, sur la période considérée, au moins une transaction à l'achat ou à la vente.

◇ Nombre de particuliers ayant réalisé au moins un achat d'actions

Nombre de particuliers différents ayant réalisé, sur la période considérée, au moins une transaction à l'achat.

◇ Différence avec le nombre de particuliers ayant réalisé au moins une vente

Sur la période considérée, différence entre le nombre de particuliers ayant réalisé au moins une transaction à l'achat et le nombre de particuliers ayant réalisé au moins une transaction à la vente.

◇ Nouveaux investisseurs

Investisseurs particuliers ayant réalisé sur la période considérée au moins une transaction à l'achat pour la première fois depuis le 1^{er} janvier 2018, date du début des déclarations des transactions. Ce chiffre intègre à la fois des personnes qui n'avaient jamais réalisé de transaction jusque-là et des investisseurs inactifs depuis le 1^{er} janvier 2018.

